

ASSEP34

De: Daphné Glaser [daphneglaser@gmail.com]
Envoyé: vendredi 29 juin 2018 08:45
À: ASSEP34
Objet: Re: ASSEP4 : dossier CAF

Bonjour,

Oui vous pouvez indiquer que les documents manquent.

Je crois par ailleurs, qu'il faudra faire cette déclaration d'impôts. SG me dit que c'est bien possible qu'elle n'ait pas été faite.

Bien à vous.
Daphné Glaser

Le mer. 27 juin 2018 à 05:51, ASSEP34 <contact@assep34.fr> a écrit :

Bonjour,

Pour préparer le rendez-vous de demain, en attente de confirmation par votre sœur, j'ai consulté le compte CAF :

- profil mis-à-jour par la CAF (20180627-1)
- demande d'information par la CAF (20180627-2)

La CAF demande la copie de la déclaration 2016 revenus 2015.

Comme déjà indiqué, le site des impôts (20180627-3) ne mentionne pas de déclaration d'impôt sur le revenu pour cette période.

Acceptez-vous que la case : "il vous manque une ou plusieurs pièces justificatives" soit cochée comme réponse à fournir à la CAF ?

A vous lire pour sortir de cette impasse,

Cordialement

Thibault THOMAS

ASSEP34